

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
TENUE LE MERCREDI 10 AVRIL 2024 À 20H 00 AU 5801, BOULEVARD CAVENDISH,
CÔTE SAINT-LUC**

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Le maire Mitchell Brownstein, B. Comm., B.D.C., LL.B., président
Le conseiller Lior Azerad
La conseillère Andee Shuster
Le conseiller Mitch Kujavsky, B. Comm.
Le conseiller Oren Sebag, B. Sc. RN MBA

ÉTAIENT AUSSI PRÉSENTS :

M^{me} Florine Agbognihoue, assistante-greffière, agissant à titre de
secrétaire de réunion

MOT D'OUVERTURE

Avant la réunion de ce soir, le maire Brownstein a souhaité la bienvenue au public.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'a été posée.

240422

**RÈGLEMENT N° 2470-4 INTITULÉ: « RÈGLEMENT 2470-4 MODIFIANT LE
RÈGLEMENT 2470 INTITULÉ « RÈGLEMENT RELATIF AUX NUISANCES » AFIN
D'AJOUTER CERTAINES DISPOSITIONS » – ADOPTION**

Il fut

PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER OREN SEBAG
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER LIOR AZERAD

ET RÉSOLU :

« QUE le règlement 2470-4 intitulé : « Règlement 2470-4 modifiant le Règlement 2470 intitulé: « Règlement relatif aux nuisances » afin d'ajouter certaines dispositions » soit et est, par la présente, adopté. »

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

240423

APPROBATION DE L'AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

Il fut

PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE ANDEE SHUSTER
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER MITCH KUJAVSKY

ET RÉSOLU :

« QUE le conseil autorise le maire à ajourner la séance. »
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

À 20 H 03, LE MAIRE BROWNSTEIN A DÉCLARÉ LA SÉANCE AJOURNÉE.

MITCHELL BROWNSTEIN
MAIRE

FLORINE AGBOGNIHOUE
ASSISTANTE-GREFFIÈRE